

# Autour de la Motte

Magazine d'informations municipales de Montgermont - N° 238

**OCTOBRE 2026**



## **AU SOMMAIRE**

- Rentrée scolaire
- Les rendez-vous à ne pas manquer
- Sécheresse : préparons déjà l'été 2027

# SAISON CULTURELLE



## ARAËLLE

**SAMEDI 31 OCTOBRE**

Concert

Espace Évasion B. Douard - 20h30

9€ / TR: 6€ / Sortir! : 3€

Gratuit moins de 12 ans



## LA FORMULE SPECTACLE+ BUS DE RENNES MÉTROPOLÉ

Opéra - Théâtre - Danse - Expos - Concert

Consultez le programme en ligne

Référente sur la commune :

boivinnathalie@sfr.fr



## DATES À RETENIR

### SEMAINE BLEUE

**Vieillir : une force à partager**



Renseignements et inscriptions auprès de

Karine Mauduit - 06 34 18 63 02

[coordonateur.helena@ville-montgermont.fr](mailto:coordonateur.helena@ville-montgermont.fr)

Mardi 6 octobre

### Randonnée Bleue

Circuit de 4 km ou plus en partenariat

avec le Club des Bons Amis

RDV à 13h50 devant Espace Évasion B.

Douard - Départ 14h

Ouvert à toutes et tous sans inscription

Jeudi 8 octobre

### Séance découverte de la relaxation

Sur inscription

16h15 à la Maison Helena

Vendredi 9 octobre

### Forum séniors

De 14h à 17h - Espace Évasion B. Douard

Ouvert à toutes et tous sans inscription

Rencontres, échanges, ateliers, café...

### Conférence - 14h30 salle Yves Montand

**"Bien vieillir : quels sont mes droits ?"**

Animée par Audrey Renouard, chargée d'accueil et d'accompagnement du Clic Noroit.

Plus des rendez-vous dédiés aux résidents de la Maison Helena en partenariat avec les écoles : un quizz musical intergénérationnel et la présentation de la sélection du Prix Chronos par Béatrice de Lavenne, responsable du prix.

## ANIMATION LPO

### Balade découverte nature tout public

Gratuit sur inscription auprès du service accueil de la mairie : 02 99 68 83 88 ou [accueil@ville-montgermont.fr](mailto:accueil@ville-montgermont.fr)

Vendredi 30/10 - Durée 1h15

2 groupes de 15 personnes :

départ à 14h ou 16h15.

Le lieu du rendez-vous vous seront communiqués ultérieurement.



## COLLECTE ALIMENTAIRE

### Recherche de bénévoles

Inscriptions : 02 99 68 83 88

[mairie@ville-montgermont.fr](mailto:mairie@ville-montgermont.fr)

Vendredi 13/11 et samedi 14/11

Collecte locale de la région rennaise de la banque alimentaire. Recherche de bénévoles pour tenir des permanences au Carrefour City de Montgermont ainsi qu'au Carrefour city et Carrefour Centre Shop'in de Pacé.

### Conseiller numérique

Gratuit sur inscription en mairie.

Atelier individuel : vendredis 2 et 23/10, 13 et 27/11, 11/12.

### Brigade mobile - Gendarmerie nationale

Tous les 2<sup>e</sup> jeudis du mois sur le marché  
Plus d'infos p. 9

### Commémoration du 11 novembre

10h30 au Monument aux morts

### Marché de Noël

Dimanche 6/12 : bulletin d'inscription sur le site internet de la commune.

### PAE - ESPACE EMPLOI - SYRENOR

#### Forum Emploi

Jeudi 5/11 - 13h30 à 18h

Le Ponant à Pacé

Venez rencontrer des entreprises qui recrutent, découvrir leurs métiers et leurs opportunités, présenter votre profil et échanger avec des recruteurs.

Pensez à apporter votre CV et venez créer de nouvelles opportunités !

## ANIMATIONS ASSOCIATIVES

### BONS AMIS

#### Gymnastique préventive santé

Vendredis 2, 9 et 16/10

Salle Houat - 11h à 12h

#### Randonnée pédestre

Mardis 29/09, 6 et 13/10, 3/11

Départ 14h

Parking Espace Évasion B. Douard

#### Atelier mémoire

Mardis 29/09, 13/10 et 3/11

Salle Hoëdic - 9h30 à 11h30

#### Journée des anniversaires

Vendredi 6/11 - Espace Évasion B. Douard

### REPAIR CAFÉ

#### MonGermeMonte

Samedis 10/10, 14/11, 12/12

Espace Évasion B. Douard - 9h à 12h

### BOÎTE À IMAGES

#### Montgermont Ensemble

Dimanche 18/10 - Espace Évasion B. Douard

Plus d'infos p. 12

### VOYAGER AUTREMENT TOGO

#### Journée associative portes ouvertes

Ouvert à toutes personnes intéressées.

Samedi 10/10

Espace Évasion B. Douard - 14h à 18h

### CONCERT/FEST NOZ

#### L'Air Haleur

Avec "Les Cahotiers de la Vilaine", le duo Leclair-Prize et l'Air Haleur

Vendredi 13/11

Espace Évasion B. Douard - 20h30 à 23h

Entrée payante : 6€

### TROC AUX PLANTES

#### MonGermeMonte

Samedi 14/11 - 10h à 12h

Devant Espace Évasion B. Douard

## SOMMAIRE

### ■ Zoom du mois - p4

- Écoles montgermontaises  
Une pause méridienne animée et encadrée par la Commune et la vie des écoles

### ■ Infos municipales - p4

- En bref  
- Frelons asiatiques  
- Brigade mobile  
- Terrains tennis extérieurs  
- Crise sécheresse en Ille et Vilaine

### ■ Vie Économique - p11

- Cabinet Barth immobilier  
- Le roi des saveurs  
Boulangeire pâtisserie traiteur

### ■ Vie associative - p11

- Freedom 35  
- Repair café  
- Boîte à images  
- Gué d'Olivet  
- Tennis de table  
- Volley  
- Hand

### ■ Expressions - p14

### ■ Hommage - p14

Autour de la Motte - Octobre 2026  
N°238 Bulletin mensuel Distribution : Dojo  
Directeur de la publication : Laurent Prizé, Maire  
Adjointe à l'animation culturelle, à l'information et communication municipale, à la démocratie participative et aux discriminations : Pauline Mattei  
Ont contribué à ce numéro : les services de la mairie, les écoles Gérard Philipe, Notre Dame, les associations montgermontaises (Bons amis, Freedom35, Mongermemonte, Montgermont ensemble, Gué d'Olivet, Tennis de table, MVBC, CMG sur Ille)  
Comité de relecture : J-Y Quélenec, Marie-Madeleine Jacob, Christine Truchet, Anne Daufin (sauf ajouts et modifications de dernière minute).  
Mairie - 3 Place Jane Beusnel 35760 Montgermont  
02 99 68 83 88 // [mairie@ville-montgermont.fr](mailto:mairie@ville-montgermont.fr)  
[www.ville-montgermont.fr](http://www.ville-montgermont.fr)  
Réalisation : Service communication  
Impression : Imprimerie Hauts de Vilaine - Châteaubourg



## Répondre aux urgences du présent tout en préparant l'avenir au service de Montgermont et de ses habitants

Ces premiers mois de mandat ont été particulièrement intenses. Avec l'équipe municipale, nous avons poursuivi les projets engagés et franchi plusieurs étapes importantes pour notre commune. Mais cet été nous a aussi confrontés à une réalité qui s'impose désormais à nous : la répétition et l'intensification des épisodes de fortes chaleurs.

### Des projets qui avancent

Le projet de nouvelle cantine scolaire entre aujourd'hui dans une phase concrète. Les marchés de travaux ont été attribués et les travaux débuteront cet automne, avec l'objectif d'une ouverture à la rentrée 2028.

Cette nouvelle cantine doit offrir aux enfants et aux agents de meilleures conditions d'accueil et de travail, tout en intégrant les enjeux de sobriété énergétique, de confort et d'adaptation au changement climatique.

Autre projet important : le réseau de chaleur. Les appels d'offres nécessaires à sa réalisation sont désormais lancés. Il doit nous permettre de poursuivre la transition énergétique de nos équipements publics, de réduire notre dépendance aux énergies fossiles et de mieux maîtriser nos dépenses énergétiques dans la durée.

Les fortes chaleurs de cet été nous rappellent l'importance de ces choix. Le système de géocooling permettra notamment de rafraîchir de quelques degrés les locaux de La Ruche et de la future cantine.

### Un été qui nous oblige à nous adapter

Les différents épisodes de canicule de cet été, nous ont également conduits à adapter rapidement notre fonctionnement.

Avec plusieurs élus et agents, nous nous sommes mobilisés à plusieurs reprises dès les premières heures de la journée pour aérer et surveiller les bâtiments, adapter les horaires et les conditions de travail, déplacer certaines activités vers des locaux plus frais et maintenir autant que possible nos services publics. La médiathèque a ponctuellement dû fermer lorsque les températures ne permettaient plus d'accueillir le public dans de bonnes conditions. Le dispositif de soutien aux personnes fragiles a également été activé.

Je veux saluer l'engagement des agents communaux et des élus qui, dans des conditions parfois difficiles, ont fait preuve de réactivité et de sens du service public.

**Ces épisodes nous enseignent aussi l'humilité. Nous ne maîtrisons pas les évolutions du climat et nous mesurons les limites de nos équipements. Mais nous pouvons agir, nous adapter et préparer notre commune.**

C'est ce que nous faisons avec réalisme, dans un contexte financier particulièrement contraint. Chaque investissement doit être utile, soutenable financièrement, sobre en énergie et adapté aux conditions climatiques que nous connaissons demain.

Laurent Prizé, Maire

# ÉCOLES MONTGERMONTAISES

## Une pause méridienne animée et encadrée par la Commune

**Les temps d'accueil de la pause méridienne pour les écoles Gérard Philipe et Notre Dame sont organisés et encadrés au même titre qu'un centre de loisirs. Ils sont d'ailleurs déclarés comme tel auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES). Pourquoi est-ce important à savoir ?**



Bertrand Guitton, adjoint à l'enfance et à l'adolescence

### Nouveau rythme scolaire : construire une organisation adaptée

*"La rentrée 2026 a nécessité un important travail de préparation autour de la mise en place du nouveau rythme scolaire dans nos écoles maternelle et élémentaire Gérard Philipe.*

*Nous avons échangé étroitement avec les directrices d'écoles, le service périscolaire et la direction des Francas afin d'organiser au mieux cette évolution et d'assurer sa cohérence avec les différents temps de l'enfant.*

*Cette organisation tient aussi compte des demandes exprimées par les parents d'élèves élus, formulées à la fin de l'année 2025.*

*Le passage à une semaine scolaire de quatre jours a impliqué en effet de repenser l'accueil du mercredi et l'articulation entre les différents temps pédagogiques et collectifs. Cette nouvelle organisation doit permettre de proposer une offre globale riche répondant globalement aux besoins des enfants et des familles, tout en garantissant de bonnes conditions de fonctionnement pour les équipes.*

*Cette démarche traduit notre volonté d'être attentifs aux remontées du terrain et de construire les évolutions de nos services avec ceux qui les vivent au quotidien. Sur ces premières semaines notre attention nous a déjà permis d'opérer quelques ajustements opérationnels."*

### Proposer des activités périscolaires de qualité est un choix porté par la Commune de Montgermont.

Les temps d'accueil périscolaire (matin, midi et soir) doivent également répondre aux besoins des enfants, favoriser leur épanouissement et leur permettre de découvrir de nouvelles activités dans un cadre sécurisé.

Pour marquer cette volonté, la Commune a fait le choix de déclarer les temps d'accueil périscolaire auprès du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports en tant qu'Accueil Collectif de Mineurs (ACM), depuis 5 ans.

Ce cadre réglementaire permet de proposer des conditions d'accueil adaptées aux enfants et s'inscrit dans

le Projet éducatif de territoire (PEdT) construit autour des besoins des enfants et des orientations éducatives de la commune : créer des lieux où les enfants peuvent vivre des moments de détente et de convivialité, tout en découvrant, expérimentant et apprenant. Cette déclaration permet également à la collectivité de bénéficier de financements qui contribuent au bon fonctionnement de cet accueil. Cela se traduit notamment par le recrutement d'une équipe polyvalente, qualifiée et engagée : une responsable, Solena Bravo-Pinto, trois ATSEM, 14 agents d'animation communaux qualifiés (BAFA ou en cours de formation, CAP petite enfance), deux éducateurs sportifs et 4 animateurs des Francas de Montgermont.



## COMMENT S'ORGANISENT LES SERVICES PÉRISCOLAIRES ?

L'équipe périscolaire communale est en charge des temps du matin et du soir pour les écoles Gérard Philipe. Concernant la pause méridienne, de 11h45 à 13h30, le service accueille l'ensemble des écoliers montgermontais. En effet, la Commune assure ce temps de prise en charge pour les trois écoles, avec notamment le transfert des enfants de l'école Notre-Dame vers les locaux d'animation et de restauration du midi, sur le site des écoles Gérard Philipe.

### LA PAUSE MÉRIDienne

« Chaque jour, les enfants peuvent choisir leur activité en fonction de leurs envies. »

La diversité de profils et de compétences de l'équipe permet de proposer aux enfants des temps d'accueil variés, encadrés et adaptés à leurs besoins. La pause méridienne comprend un temps de restauration et d'animation. Pour ce dernier, les enfants ont le choix de l'activité : sport, activités manuelles, artistiques, jeux de société, temps calme ou temps libre dans la cour de récréation.

Les animateurs veillent à proposer quelque chose de différent régulièrement afin de stimuler la curiosité des enfants. Par exemple, dans le pôle jeux de société, un jeu différent est mis en avant chaque semaine. Pour le temps calme, ils ont le choix entre des fidget toys (jouets sensoriels permettant l'auto-régulation, la concentration ou la gestion du stress), des séances d'auto massage à l'aide de balles ou, nouveautés de cette rentrée, un coin "papote" pour échanger sur des thèmes qui leur tiennent à cœur ou bien encore un temps de lecture avec la médiathèque.

*"L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde"*

Nelson Mandela

### ANIMATIONS PROPOSÉES

Avec la mise en place de la semaine de quatre jours dans les écoles publiques, et l'arrêt des TAP, les animations proposées aux enfants des écoles Gérard Philipe et Notre Dame se veulent encore plus volontaristes et animées.



#### Maternelles

Les petites sections, et les moyennes sections au moins au début de l'année, ayant encore besoin du temps de sieste ne sont pas concernées par ces temps d'animation de la pause méridienne. Les plus grands ont le choix entre des jeux d'imitation et de construction, un atelier "bidouille" leur permettant de repartir avec le fruit de leur travail manuel ou du temps libre.

#### Élémentaires

Les enfants des classes élémentaires choisissent chaque jour entre jeux de société, atelier bidouille, sports, temps calmes ou encore temps libres.

#### Les temps du matin et du soir

La Commune prend en charge ces temps pour les écoles Gérard Philipe. À savoir, de 7h30 à 8h15 et de 16h15 à 18h45. Ces temps ont été réorganisés suite à la mise en place de la semaine de 4 jours. Une étude est désormais proposée chaque soir de la semaine d'école, celle du vendredi étant un peu plus ludique. Pour les enfants non inscrits à l'étude, les animatrices et animateurs leur proposeront différents jeux, activités ou bien des temps plus calmes en fonction du déroulé de leur journée.

### DES TARIFS PÉRISCOLAIRES QUI ÉVOLUENT POUR RESTER ACCESSIBLES

Chaque été, le Conseil municipal réexamine les tarifs des prestations périscolaires. Cette évolution prend en compte le coût du service mais aussi la volonté de la Commune de maintenir des tarifs accessibles au plus grand nombre.

#### Repas à 1€

Depuis 2021, la Commune de Montgermont propose un dispositif permettant aux familles de bénéficier d'un repas à 1 € le midi, sous conditions de quotient familial. Le seuil permettant

d'accéder à ce tarif a été réévalué à plusieurs reprises. Pour cette rentrée scolaire, le Conseil municipal a choisi de le porter à 800 €.

#### Une évolution mesurée pour les tranches supérieures

Pour les autres familles montgermontaises, l'évolution des tarifs reste mesurée. Pour la pause méridienne, elle représente 4 à 18 centimes supplémentaires par repas selon le quotient familial. Par exemple, le tarif passe de 2,83 € à 2,90 € pour un quotient compris entre 900 et 1 099,99 € et de 7,55 € à 7,73 € pour un quotient de 1 900 € et plus. Les autres prestations évoluent également de quelques centimes : + 1 à 2 centimes pour le goûter, + 3 à 7 centimes pour l'étude surveillée et + 1 centime maximum pour la garderie au quart d'heure, selon les tranches. Cette évolution tient compte de l'augmentation du coût du service : le coût réel d'une pause méridienne était de 9,73 € en 2024, contre 10,81 € en 2025.

Le détail de la grille des tarifs est consultable sur le site internet de la commune.

#### Le quotient familial, un outil d'équité sociale

Le quotient familial est un outil d'équité sociale qui permet de calculer le tarif des prestations périscolaires des familles à partir de leurs revenus, des prestations familiales et de la composition du foyer.

#### Convention avec la Maison de la Consommation et de l'Environnement - Intervention d'une diététicienne

Renouvellement de la convention pour un montant de 3 393,31 € pour l'année scolaire 2026-2027. La coopération avec une diététicienne de la Maison de la Consommation et de l'Environnement contribue à rendre un service de restauration de qualité. Par exemple, aide dans la composition de menus

équilibrés, information et sensibilisation des enfants et de leurs parents sur l'équilibre alimentaire, soutien technique au personnel responsable de la restauration et validation des menus proposés par la société de restauration prestataire.

## LA VIE DES ÉCOLES

### ÉCOLES GÉRARD PHILIPPE

Ça y est, les cartables sont de retour et les enfants ont retrouvé le chemin de l'école. S'il reste encore quelques larmes parfois le matin pour les plus petits, chacun reprend peu à peu ses habitudes et découvre les nouveautés de cette nouvelle année scolaire. Le changement important pour toutes et tous, enfants, familles et enseignants : les horaires de l'école. Les enseignements ont désormais lieu les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h15.

#### Rentrée tutorée à la maternelle

L'école maternelle Gérard Philippe compte 70 élèves, répartis dans trois classes et accueillis par une équipe enseignante renouvelée autour de la directrice, Christelle Bellivier : Sara Ferchaud, Virginie Douard, Françoise Havard et François Carré.

Le thème de l'année sera la nature et la biodiversité. Avec son magnifique jardin d'expérimentation et sa grande cour végétalisée, l'école offre un terrain de jeu idéal pour observer, expérimenter et comprendre le monde du vivant.

Les enfants pourront ainsi poursuivre l'aménagement du jardin de l'école et apprendre, au fil de leurs expériences, à mieux connaître la nature pour mieux la respecter. Une nouvelle salle de sciences vient également enrichir les possibilités d'expérimentation : de quoi faire naître de nombreuses vocations de petits scientifiques ! Dans la cour, les habitudes reviennent vite. Les nouveaux vélos rencontrent un franc succès et chacun retrouve avec plaisir l'espace "gratouille", parfait pour creuser et



L'équipe éducative des écoles Gérard Philippe (maternelle et élémentaire)

laisser libre cours à son imagination, ainsi que la structure et son toboggan. Les plus grands ont aussi un rôle à jouer. Les élèves de Grande Section prennent avec enthousiasme leur rôle de tuteurs des élèves de Petite Section. Une belle façon de créer des liens entre les enfants et de développer l'entraide, l'autonomie et le plaisir de grandir ensemble.

#### Des premiers jours colorés

Une rentrée haute en couleurs pour les élèves de Petite Section. La première séance de peinture a rencontré un grand succès. Une fois la surprise des premières sensations passée, les élèves ont progressivement accepté d'avoir les mains couvertes de couleurs et se sont laissés aller à de grands gestes sur le papier. Une activité sensorielle qui leur a permis d'explorer les couleurs, les matières et les mouvements, tout en prenant beaucoup de plaisir à créer !

#### Une rentrée musicale et sportive

Du côté de l'école élémentaire, les élèves sont répartis dans sept classes, accompagnés par une équipe enseignante et plusieurs personnels AESH qui

contribuent à permettre à chaque enfant de trouver sa place et de participer aux apprentissages dans un esprit bienveillant et inclusif.

CP : Mesdames Le Duic et Poure

CP-CE1 : Madame Gillet

CE1 : Madame Erussart

CE2 : Madame Le Labourier

CE2-CM1 : Madame Manceau

CM1-CM2 : Mesdames Marion-Valton et Baudry

CM1-CM2 : Monsieur Dujarrier.

AESH : Monsieur Rouault, Mesdames Sodzi, Jeanneret, Leroy, Bily et Carcel

Pour accueillir les nouveaux élèves et leur souhaiter la bienvenue, les anciens les ont accueillis en musique en fin de matinée.

Les trois classes de cycle 3 ont bénéficié le jour de la rentrée scolaire d'une après-midi consacrée au Golf Foot. L'objectif : faire en sorte que le ballon atteigne sa cible en frappant le moins de fois

possible dans le ballon. Cette après-midi sportive a permis aux élèves de



renforcer la cohésion de groupe et de retrouver ou découvrir leurs nouveaux camarades de classe. Ils ont aussi pu apprendre à développer des stratégies de déplacement et de repérage dans l'espace. Ces compétences seront réutilisées par la suite aussi bien en EPS qu'en mathématiques (géométrie, programmation informatique).

### Une année pour prendre soin de la planète

Encore plus que les années précédentes, les apprentissages et les projets se feront sous le prisme du développement durable et notamment de la protection de la planète.

La musique participera elle aussi à cette sensibilisation : deux musiciennes de l'École de musique et de danse Accordances du Syrenor, interviendront auprès des élèves autour du chant et du rythme.

En sciences, les élèves du cycle 2 s'intéresseront à la gestion et à la réduction des déchets.

Toute l'école participera également au projet Mobil'Acteurs, destiné à encourager les mobilités douces.

## ÉCOLE NOTRE DAME

### Une rentrée qui donne le ton : bougez, respirez, grandissez !

Après une rentrée ensoleillée et réussie, l'école Notre-Dame a organisé une cérémonie d'accueil des nouveaux élèves et des nouveaux adultes, qui réunit cette année : 190 élèves répartis en 8 classes, de la maternelle au CM2. Cette rentrée est aussi celle d'une nouvelle thématique : "Sport et Santé", qui va occuper les esprits et les corps tout au long de l'année. Premiers secours, dangers domestiques, découverte du handicap, mais aussi natation, volley, escrime, judo ou tennis, les élèves multiplieront les occasions d'apprendre à prendre soin d'eux et des autres. Rendez-vous en octobre

pour une rencontre endurance, puis pour le traditionnel cross au collège Saint-Gabriel : deux temps forts où l'on retrouvera l'esprit d'équipe et l'énergie qui animent déjà les cours de récréation.

### Trois nouvelles enseignantes, deux apprentis : une équipe qui s'agrandit

Pauline Trécant a pris ses marques en GS-CP, Nadine David retrouve une classe de CM1-CM2, et Agnès Hamon accompagne désormais les CP : trois enseignantes que petits et grands ont plaisir à découvrir. À leurs côtés, deux apprentis Asem, Marine Chausse et Pierre-Marie Bernard, complètent l'équipe éducative, aux côtés de Catherine Le Breton, AESH, bientôt rejointe par d'autres professionnels dédiés à l'accompagnement des élèves. Autour d'eux, une équipe fidèle et soudée poursuit avec la même attention son travail au quotidien. Ce mélange de visages nouveaux et de repères connus reflète bien l'esprit d'accueil et de continuité.

### Premier plongeon de l'année pour les CE1-CE2

Bonnets sur la tête et sourires au bord du bassin depuis le lundi 7 septembre, les élèves de CE1-CE2 ouvrent le bal du cycle natation, deux fois par semaine, le lundi et le jeudi, à la piscine Aquaouest de Pacé. Une belle entrée en matière pour la thématique annuelle "Sport et Santé", où l'eau devient terrain d'apprentissage, de confiance et de dépassement de soi. Les classes de GS, CP, CM1 et CM2 bénéficieront à leur tour d'un cycle dédié un peu plus tard dans l'année, chacune selon un calendrier adapté à son âge et à son niveau.

### Nouveaux locaux, nouvel élan

Vendredi 18/09, l'école a inauguré ses nouveaux locaux : deux salles de classe supplémentaires, des sanitaires et un préau, fruits d'un projet porté avec patience par toute la communauté éducative.

## ET LE MERCREDI ?

### LE CENTRE DE LOISIRS

Un accueil à la journée et à la demi-journée possible également.

#### Modalités pratiques à avoir en tête

- Pas de navette vers les activités extra-scolaires extérieures, les déplacements seront assurés par les familles.
- Inscriptions et désinscriptions possibles jusqu'à 48 heures.
- Attention les désinscriptions annulées moins de 48h à l'avance seront facturées

#### Tarification

- Application de la même grille tarifaire que pour les vacances scolaires.

#### Bon à savoir

##### Une aide possible du CCAS

Pour que le centre de loisirs reste un droit et un plaisir pour tous les enfants, la Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) se mobilisent.

Le coût des activités extra-scolaires peut peser lourd dans le budget des ménages.

Si vous traversez une période délicate (perte d'emploi, séparation, baisse de revenus ou imprévu financier), le CCAS peut vous accorder une aide financière exceptionnelle. Ce coup de pouce, calculé selon votre situation, permet de prendre en charge tout ou partie des frais d'inscription au centre de loisirs.

**Pour en faire la demande :** envoyez un courrier à l'attention du CCAS ou prenez rendez-vous auprès de Florence Huguenin, adjointe au Maire déléguée à l'action sociale et à la solidarité intergénérationnelle.

### ESPACE JEUNES

L'espace jeunes est un lieu d'accueil et d'animations pour les jeunes de 10 à 17 ans en accès libre.

Ouvert les mercredis de 14h à 18h, les vendredis de 18h à 22h, les samedis de 14h à 22h et pendant les vacances scolaires. Cotisation annuelle par jeune de 10€.

Une inscription est obligatoire pour les sorties et soirée à thème. Un programme d'activités, d'ateliers, de sorties et de projets est proposé chaque mois et chaque période de vacances.



Sont présentés dans "En bref" les sujets délibérés lors des Conseils municipaux des 9 juillet et 10 septembre 2026 et qui n'ont pas fait l'objet d'un article plus détaillé dans les pages précédentes. Retrouvez l'intégralité des délibérations sur le site internet de la commune.

## RESTAURANT SCOLAIRE : LES MARCHÉS DE TRAVAUX ATTRIBUÉS

Les différents marchés publics liés aux travaux de construction du nouveau restaurant scolaire ont été attribués lors du conseil municipal de juillet. Après plusieurs étapes d'études et de préparation du projet, une consultation des entreprises a été lancée en mars 2026. 91 offres ont été analysées pour les 14 lots qui composent le marché. Les offres ont été étudiées selon deux critères : le prix des prestations (40 %) et leur valeur technique (60 %). Puis une phase de négociation a permis d'aboutir à la retenue de ces entreprises avec l'estimation budgétaire suivante :

| Lots                                | Estimation  | Entreprises        | Offres (HT)    |
|-------------------------------------|-------------|--------------------|----------------|
| Voirie et Réseaux Divers            | 248 000 €   | Pierre Gérard      | 265 500 €      |
| Gros œuvre                          | 359 000 €   | Planchais          | 330 000 €      |
| Charpente et bardage bois           | 296 000 €   | Limeul             | 330 000 €      |
| Couverture et étanchéité            | 200 000 €   | Gautier            | 252 000 €      |
| Menuiseries extérieures             | 95 000 €    | AMCP               | 76 800 €       |
| Métallerie                          | 38 000 €    | CICF               | 34 180,83 €    |
| Menuiseries intérieures             | 103 000 €   | Menuiserie Thetiot | 59 900 €       |
| Cloisons et doublages intérieurs    | 113 000 €   | Brel               | 105 000 €      |
| Plafonds suspendus                  | 51 000 €    | Manivel            | 49 000 €       |
| Revêtements de sols et faïence      | 149 000 €   | Michel Laize       | 137 195,20 €   |
| Plomberie, chauffage et ventilation | 289 000 €   | Roquet             | 289 000 €      |
| Électricité                         | 234 000 €   | Lustrelec          | 140 000 €      |
| Aménagements paysagers              | 85 000 €    | Leroy Paysages     | 87 958,13 €    |
| Équipements de cuisine              | 231 000 €   | SBCP               | 194 500 €      |
| TOTAL                               | 2 491 000 € |                    | 2 351 034,16 € |

## DÉLÉGATION DE POUVOIR

Plusieurs délégations ont été confiées à Monsieur le Maire par le Conseil municipal afin de favoriser la bonne administration communale. Les matières concernées par cette délibération feront l'objet d'une information à chaque Conseil municipal.

## FINANCES

### Fixation de tarifs

Services périscolaires, location des équipements sportifs et billetterie saison culturelle

### Congrès et salon des Maires

Validation de la prise en charge des frais d'inscription, de déplacement et d'hébergement au Congrès des Maires et au Salon des mairies et des Collectivités Territoriales pour un montant maximum de 1 500 € comme voté au budget.

### Facturation de frais de scolarité

Des enfants résidant dans des communes extérieures sont amenés à suivre, par dérogation, leur scolarité dans les écoles publiques de Montgermont. Le coût de scolarisation est alors refacturé aux communes de résidence. Pour l'année scolaire 2025/2026, il sera demandé 1 559 € par enfant en école maternelle et 462 € par enfant en école élémentaire.

### Versement subvention CCAS

Comme prévu lors du vote du budget communal, la Commune verse une subvention d'un montant de 35 000 € au CCAS afin de couvrir les dépenses de fonctionnement et d'investissement.

## RÉVISION DE LA CONVENTION DE LABELLISATION "ENS" DES PRAIRIES D'OLIVET

Intégration de la collectivité Rennes Métropole à la convention qui assure désormais la coordination sur la gestion de l'ouvrage hydraulique métropolitain présent sur le site des prairies d'Olivet.

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil municipal a validé la proposition de modification des horaires d'éclairage public présentée dans le dernier magazine municipal de juillet. À savoir :

### Centre-bourg

- Du lundi au jeudi : 6h15-22h30
- Vendredi : 6h15 - 23h
- Samedi 6h45 - 23h
- Dimanche : 7h - 22h30

### Autres rues

- Du lundi au jeudi : 6h15 - 22h30
- Vendredi : 6h15 - 23h
- Samedi : 6h45 - 23h
- Dimanche : pas d'éclairage



Accédez aux  
délibérations en ligne

## LOGEMENT SOCIAUX

La loi fixe à certaines communes un objectif de 25 % de logements locatifs sociaux parmi les résidences principales. Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, Montgermont comptait 21,85 % de logements sociaux, soit un déficit de 58 logements, entraînant une pénalité de 16 524,49 €.

Une enveloppe de 16 600 € a été inscrite au budget pour son règlement. Parallèlement, la commune a saisi la Préfecture d'un recours, plusieurs projets de logements sociaux étant actuellement retardés ou bloqués, indépendamment de sa volonté, notamment en raison de décisions de l'État ou de recours administratifs.

Dans l'attente de la réponse de la Préfecture, les crédits nécessaires au règlement de cette pénalité ont été prélevés sur l'enveloppe consacrée aux indemnités des élus. La commune poursuit ses efforts en faveur du logement social tout en faisant valoir les contraintes qui rendent aujourd'hui plus difficile l'atteinte des objectifs fixés.

## RÉSEAU DE CHALEUR

Le Conseil municipal a autorisé le lancement de la consultation des entreprises pour la réalisation du futur réseau de chaleur géothermique en Beteg.

Après les études de conception, le projet entre désormais dans une nouvelle étape avec la consultation des entreprises. Son coût prévisionnel est aujourd'hui estimé à 1 591 700 €, contre 1 401 397 € au stade des premières études.

Cette évolution s'explique notamment par la nécessité de réaliser des travaux complémentaires à Espace Évasion Bernard Douard, afin de reprendre une partie du réseau de chauffage et du système de traitement de l'air, dont certains équipements sont hors d'usage. Une demande de subvention complémentaire au titre du Fonds vert a été déposée pour accompagner cette évolution du coût du projet.

La signature des marchés interviendra après une nouvelle décision du Conseil municipal, une fois les entreprises retenues et le montant définitif des travaux connus. Le démarrage des travaux est envisagé fin 2026 ou début 2027, pour une mise en service prévue fin 2027.

## FRELONS ASIATIQUES

La période chaude que nous venons de vivre aura probablement favorisé la prolifération des frelons asiatiques. Dans les prochaines semaines, la chute des feuilles des arbres va laisser apparaître, dans les arbres ou les haies, des nids actifs (présence de frelons à proximité).

Si le nid se trouve sur l'espace public, il est nécessaire de le signaler en mairie en précisant le plus d'éléments possibles : adresse, arbre ou la haie concerné, hauteur, taille approximative du nid...

Si le nid est présent sur une parcelle privée, il convient au propriétaire de contacter l'entreprise Hynera Environnements (02 99 00 62 35) qui traitera le nid. Elle ne facturera que 50%, les 50% restant seront facturés à la mairie.

Les nids traités ne sont pas détruits mais restent en place. Un à deux jours après traitement, l'activité dans et autour du nid est quasiment nulle. Le nid se dégradera dans les mois suivants.

La commune vous communiquera la date à partir de laquelle, le traitement des nids n'est plus utile (généralement courant novembre). Les nids de l'année précédente, même non traités ne sont jamais réutilisés par les frelons.

## BRIGADE MOBILE

Tous les 2<sup>e</sup> jeudi du mois, retrouvez la brigade mobile de la gendarmerie sur le marché hebdomadaire

Afin de renforcer le lien de la gendarmerie avec la population et d'améliorer le recueil d'informations, une brigade mobile assurera une permanence chaque deuxième jeudi du mois sur le marché hebdomadaire.

Les habitants pourront y dialoguer avec les gendarmes, déposer plainte ou signaler des faits.

Retrouvez-les, place Jane Beusnel les jeudis 8/10, 12/11 et 10/12.

## TERRAINS TENNIS EXTÉRIEURS

### Comment y accéder ?

La commune dispose de deux terrains de tennis extérieurs rue de Rennes, juste derrière La Ruche. Ils sont accessibles aux Montgermontais.es soit via le Tennis Club Montgermontais si vous êtes adhérents, soit moyennant la location d'un badge pour l'année.

### Tarifs du badge pour la saison 2026-2027

- Adulte : 30 €
- Moins de 25 ans : 8,50 €
- Bénéficiaires du dispositif Sortir : gratuit
- Badge non restitué en fin de saison : 40 €

### Utilisation

Un badge permet de réserver un court pour quatre personnes maximum.

L'accès est possible de 9h à 20h du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars et de 9h à 22h du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre.

Attention sur les courts les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

### Demande

Pour obtenir son badge auprès de la mairie, il faut fournir une attestation d'assurance de votre responsabilité civile, un justificatif de domicile, une pièce d'identité.

L'ancien badge doit être restitué s'il y en a un.

### Comment réserver son court ?

Une fois le badge obtenu, la réservation se fait en ligne, via la plateforme en ligne dédiée aux équipements municipaux.

Vous recevrez vos codes d'accès et la marche à suivre suite à votre adhésion.

Chaque détenteur de badge peut réserver un créneau d'une heure à la fois. Une nouvelle réservation peut être effectuée une fois le créneau précédent terminé.

*À noter, la location des terrains de Beach pour un usage personnel n'est plus possible à compter de cette saison 2026-2027. Seules les associations montgermontaises peuvent continuer à les réserver, comme les autres équipements sportifs.*

# CRISE SÉCHERESSE EN ILLE ET VILAINE

## Une situation hydrologique très inquiétante

Les pluies du mois d'août, très inégales sur le territoire d'Ille-et-Vilaine, ont simplement permis de réhumidifier les sols et de fournir de l'eau à la végétation. Elles n'ont pas eu d'impact sur les nappes souterraines et sur le débit des rivières. Les débits de ces dernières sont très faibles et de nombreux petits cours d'eau sont en assec (l'eau est totalement évaporée ou infiltrée sur plus de 50% de la station d'observation).

### UNE SITUATION HYDROLOGIQUE CRITIQUE

Les quelques pluies de cette fin d'été n'ont pas permis de compenser la baisse de 30% de la pluviométrie depuis le début d'année ni le déficit de cet été. La situation de sécheresse accentue ces effets et se traduit par :

- Un assèchement marqué des sols
- Une baisse des débits des cours d'eau
- Une diminution rapide des niveaux des barrages, accentuée par l'évaporation et la hausse des consommations.

Les principaux barrages voient leurs stocks se réduire ; le barrage de la Chèze, propriété du Bassin Rennais et stratégique pour l'alimentation en eau potable de l'Ille-et-Vilaine, atteint son stock le plus faible jamais enregistré à cette époque de l'année. Cette situation fait craindre de grandes difficultés pour réussir à le remplir l'hiver prochain ce qui rendrait la situation estivale de 2027 encore beaucoup plus difficile que celle de cette année. **Face à ce constat, le préfet d'Ille-et-Vilaine maintient le niveau de crise sécheresse sur l'ensemble du département.**

L'arrêté préfectoral de crise sécheresse se traduit par des restrictions obligatoires. Pour connaître les restrictions applicables à Montgermont, consultez [vigieau.gouv.fr](http://vigieau.gouv.fr).

### AGISSONS ENSEMBLE POUR PRÉSERVER L'EAU POTABLE

La Collectivité Eau du Bassin Rennais appelle l'ensemble de ses abonnés à une très grande sobriété et est solidaire des territoires d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor en difficulté d'approvisionnement en eau.

"Nous faisons face à une sécheresse d'une extrême gravité. Il s'agit de situations qui, comme nous le rappellent les scientifiques, vont s'amplifier avec le réchauffement climatique. La décision du préfet d'Ille-et-Vilaine du vendredi 14 août, de classer le département en CRISE sécheresse pour l'eau potable et les milieux aquatiques, nous rappelle l'importance de la situation." Ludovic Brossard, Président de la Collectivité.

### LES ENGAGEMENTS DE LA COMMUNE

- Les chasses d'eau d'Espace Évasion sont alimentées par l'eau de pluie depuis la construction du bâtiment.
- Acquisition de 2 citernes de récupération d'eau pluie de 13 000 litres en 2023.

*Bon à savoir si vous voyez les équipes des services techniques désherber à l'aide de la machine "Oeliatec" qui fonctionne grâce à l'eau chaude, c'est que les dernières pluies ont permis de réapprovisionner les citernes de récupération.*

- Les espaces verts et fleuris ont été repensés ces dernières années pour être moins consommateurs d'eau :
  - Réduction des massifs d'annuelles qui demandent d'être replantés ou semés chaque année
  - Choix d'une palette de végétaux peu exigeants en eau
  - Mise en place d'oyas
  - Paillage épais

### UN ENGAGEMENT COLLECTIF POUR L'AVENIR

"L'objectif majeur de la Collectivité Eau du Bassin Rennais est de faire baisser d'ici 2030 la consommation unitaire de tous nos usagers de 17% par rapport à celle de 2019. Son nouveau programme Ecodémo montre toute sa légitimité et son utilité en cette période de sécheresse et de canicule. L'ambition de notre collectivité est donc d'accompagner la sobriété des usages et d'encourager les mesures d'économie d'eau, afin de permettre à chacun aujourd'hui ET DEMAIN de bénéficier d'une eau de qualité en quantité suffisante".

#### Kit Ecodémo

Vous souhaitez équiper vos robinets de mousseurs ? Des kits sont à votre disposition à l'accueil de la mairie.

#### Pour des conseils pratiques



### DES GESTES SIMPLES

Des douches courtes (3 à 5 min) et limiter les bains

Si tous les habitants du Bassin Rennais réduisaient leur douche à

**2 chansons, on économiserait 5 piscines olympiques par jour !**



Fermer le robinet pendant la vaisselle, le brossage des dents ou le rasage

**2 minutes d'eau économisées par personne = 600 camions-citernes sauvés chaque jour.**



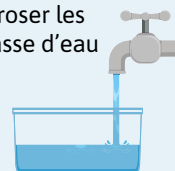
Porter ses vêtements plusieurs fois avant lavage, les aérer entre deux utilisations



Faire tourner lave-linge et lave-vaisselle à plein

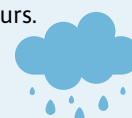


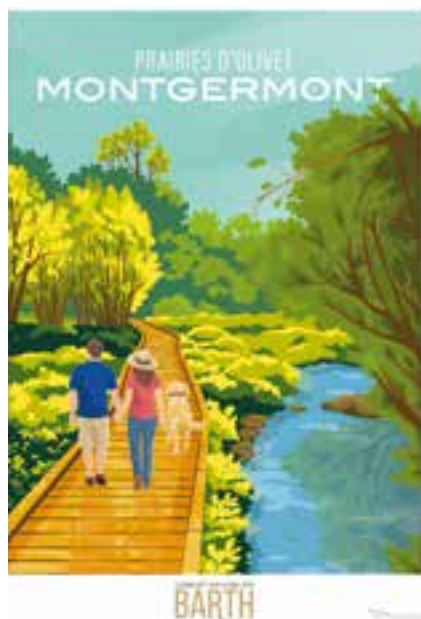
Récupérer l'eau froide en attendant l'eau chaude pour arroser les plantes ou la chasse d'eau



Installer des mousseurs

Récupérer l'eau de pluie pour les usages extérieurs.





## CABINET BARTH

### Immobilier

Cabinet Barth immobilier  
24 place Jane Beusnel  
Lundi au vendredi de 9h à 19h  
Samedi de 9h à 16h

Le Cabinet BARTH immobilier ouvre sa 10<sup>e</sup> agence à Montgermont. Une nouvelle adresse pour vos projets immobiliers au cœur de Montgermont et ses alentours.

Acteur reconnu de l'immobilier sur le bassin rennais, le Cabinet BARTH immobilier poursuit son développement avec l'ouverture cet été de sa 10<sup>e</sup> agence immobilière, au 24 place Jane Beusnel.

Cette nouvelle implantation traduit une volonté forte : être au plus près des habitants et de leurs projets, avec une parfaite connaissance de Montgermont et des communes alentours.

Spécialisé dans la transaction immobilière, à l'achat comme à la vente, le Cabinet BARTH accompagne ses clients avec une approche fondée sur la proximité, le conseil et la transparence. De la première estimation jusqu'à la signature, chaque étape est suivie avec attention afin de faire de votre projet immobilier une expérience sereine, claire et réussie. Vous souhaitez connaître la valeur de votre maison ou de votre appartement ? Vous envisagez de vendre ? Ou vous avez simplement besoin d'un conseil avant de vous lancer ? Le Cabinet BARTH immobilier vous propose une estimation gratuite et un accompagnement sur mesure, adapté à votre projet.

## LE ROI DES SAVEURS

### Boulangerie traiteur

4 place Jane Beusnel  
Du mardi au dimanche de 7h à 16h  
09 82 69 60 64 - leroidessaveurs@gmail.com

Ali Bouchamia a rouvert le commerce de boulangerie-pâtisserie traiteur de la place Jane Beusnel. Originaire de Djerba, en Tunisie, Ali vit en France depuis 1999 "J'ai passé un CAP en restauration dans la région parisienne. J'ai été vendeur en boulangerie et, aujourd'hui, je suis polyvalent, secondé par trois salariés : en boulangerie, pâtisserie et traiteur. On propose, le midi, des sandwiches, quiches, pizzas, hot-dog, salades, pâtes, et une fois par semaine, le vendredi midi, un couscous maison." Sa boutique offre du pain artisanal et tout un panel de viennoiseries et de pâtisseries dont des saveurs orientales.



## DANSE Freedom 35

### 10 ans de passion et de partage

Depuis 10 ans, Danse Freedom 35 fait vibrer les pistes de danse à Montgermont, Rennes et dans les communes alentours.

Pour cette nouvelle saison, l'association propose deux rendez-vous hebdomadaires à Espace Évasion :

- Mercredi dès 20h15 : salsa, kizomba et bachata
- Jeudi dès 20h30 : bachata.

Après une année exceptionnelle, marquée par une très forte participation et la venue de danseurs parfois de très loin, Danse Freedom 35 poursuit son aventure avec toujours la même énergie et la même volonté : faire découvrir la danse, partager sa passion et créer des moments de convivialité et de rencontre. Pour cette 10<sup>e</sup> année, l'association a hâte de retrouver ses adhérents, mais aussi d'accueillir de nouveaux danseurs, débutants ou confirmés.

## REPAIR CAFÉ Mongermemonte

### Le Repair Café est de retour pour offrir une seconde chance à vos objets du quotidien.

Un grille-pain capricieux, un vélo à remettre en route, un vêtement à repriser ou un objet informatique en panne ? Ne les jetez pas : apportez-les au Repair Café, où des bénévoles vous accueillent pour vous aider à les réparer.

L'idée est simple et solidaire : réparer ensemble, apprendre des gestes utiles et éviter le gaspillage.

Le Repair Café est un rendez-vous gratuit, ouvert à tous et placé sous le signe de la convivialité.

Petit électroménager, vélos, vêtements, informatique, jouets... de nombreux objets peuvent y être examinés.

Et si vous aimez bricoler, vous êtes également les bienvenus pour rejoindre l'équipe de bénévoles.

Rendez-vous les samedis 10/10,  
14/11, 12/12, 9/01/27, 13/02, 13/03  
et 22/05.  
Espace Évasion Bernard Douard  
De 9h à 12.  
mongermemonte35@gmail.com

**Dimanche 18 octobre 2026, la Boîte à Images donne rendez-vous à tous les passionnés de photographie et de cinéma, mais aussi aux curieux et aux familles, à Espace Évasion Bernard Douard.**

Organisée par l'association Montgermont Ensemble, cette manifestation est devenue au fil des années un rendez-vous apprécié des amateurs d'images et de matériel photographique. On y vient pour acheter, vendre, échanger, chiner ou tout simplement découvrir des appareils et des pièces parfois étonnantes. Appareils anciens, matériel photographique et de cinéma, objets de collection... les visiteurs pourront rencontrer des collectionneurs et découvrir des pièces originales. La journée sera également l'occasion d'échanger avec des passionnés qui aiment partager leurs connaissances et raconter l'histoire des objets qu'ils présentent.

### CONFÉRENCE

**À 14 h, Alain Uguen proposera une conférence consacrée à l'histoire de la photographie.**

Comment est-on passé des premières expériences photographiques aux appareils que nous connaissons aujourd'hui ? Comment les techniques ont-elles évolué et changé notre manière de fixer les souvenirs, de témoigner et de regarder le monde ? À travers cette rétrospective de la photographie, Alain Uguen vous invitera

à remonter le temps et à découvrir les grandes étapes qui ont marqué l'histoire de l'image. Des premières techniques, longues et complexes, jusqu'aux évolutions qui ont rendu la photographie toujours plus accessible, cette conférence permettra de mieux comprendre le chemin parcouru en quelques générations. Une rencontre qui s'adresse aussi bien aux passionnés qu'aux simples curieux : derrière chaque photographie se cache une histoire, une invention, une technique et parfois même une petite révolution.

### UN PORTRAIT AU COLLODION, COMME AUTREFOIS

Un spécialiste du procédé au collodion sera également présent tout au long de la journée. Cette ancienne technique photographique, utilisée dès le XIXe siècle, permet de réaliser des images au rendu très particulier et de retrouver l'atmosphère des premiers temps de la photographie. Les visiteurs pourront échanger avec lui, découvrir les secrets de cette technique et se faire tirer leur propre portrait au collodion. Une expérience originale et un souvenir unique à rapporter de la Boîte à Images !

### EXPOSITION

**La photographie sous toutes ses formes**

Une exposition photographique sera accessible toute la journée. Les visiteurs pourront découvrir des photographies abordant des thèmes et des techniques variés, offrant ainsi un autre regard sur la richesse de la pratique photographique.

La Boîte à Images s'adresse à tous : aux connaisseurs qui viennent parfois à la recherche d'un appareil ou d'une pièce bien précise, mais aussi aux simples curieux qui aiment flâner entre les tables, découvrir des objets insolites et se laisser surprendre. Chaque année, plusieurs centaines de visiteurs viennent ainsi à la rencontre des exposants. Certains savent exactement ce qu'ils recherchent, tandis que d'autres viennent en famille, par curiosité ou par passion pour les belles images et les objets qui racontent leur histoire. Et parce qu'une journée de rencontres se partage aussi autour d'un bon repas, une restauration sera proposée sur place avec sandwiches, galettes-saucisses et frites.

Dimanche 18/10  
Espace Évasion Bernard Douard  
De 9h à 18h. Entrée libre et gratuite.

## GUÉ D'OLIVET

### Stage de théâtre d'été

Du 24 au 28 août, enfants et adolescents ont fait le plein d'énergie, de créativité



et de bonne humeur lors d'un stage consacré à l'art du théâtre. Pendant cinq jours, ils ont découvert et expérimenté les multiples facettes du jeu théâtral, sous la direction d'Alain Petit, metteur en scène et comédien. Au fil des exercices, les participants ont appris à occuper l'espace, à exprimer leurs émotions, à laisser libre cours à leur imagination et, surtout, à prendre confiance en eux. Point d'orgue de cette belle semaine : une représentation finale, le dernier jour, qui a permis aux jeunes comédiens de partager avec le public, une synthèse du travail réalisé tout au long du stage. Une belle parenthèse avant la rentrée, placée sous le signe du partage, de la joie et de la bonne humeur ! D'autres stages seront organisés au cours de l'année : suivez les actualités de l'association sur leur site Internet

### Nouvelle saison

#### Inscription en cours d'année

Les cours organisés par le Gué d'Olivet ont commencé la semaine du 14 septembre et animateurs et participants prennent leurs marques.

*"Comme les années précédentes, nous examinerons avec bienveillance, en concertation avec les animateurs, les demandes d'inscriptions en cours d'année pour les cours qui ne sont pas complets. N'hésitez pas à consulter notre site Internet où nous mettons en ligne les éléments pour vous inscrire aux stages qui se tiendront en cours d'année et pour en savoir plus sur nos activités."* Explique Françoise Ledos, présidente de l'association.

Contact : [www.leguedolivet.fr](http://www.leguedolivet.fr)

# TENNIS DE TABLE

## Inscriptions toujours possibles

### Jeunes ou adultes, débutants ou confirmés : il reste encore quelques places pour rejoindre le club et commencer la saison.

Après une belle saison marquée notamment par le titre de champions départementaux D2 minimes, les jeunes pongistes sont de retour autour des tables avec, on l'espère, l'envie de faire aussi bien que leurs aînés ! Les deux créneaux du lundi affichent déjà une belle fréquentation : 11 écoliers sont inscrits de 16h45 à 18h et 13 collégiens de 18h à 19h30. Il reste quelques places dans chacun des créneaux (120€ l'année). Peut-être l'occasion pour certains et certaines de venir à leur tour découvrir le tennis de table et, pourquoi pas, se prendre au jeu de la compétition ?

### Un groupe de débutants adultes

Du côté des adultes, les nombreuses demandes enregistrées à la rentrée permettent d'envisager la constitution d'un groupe de débutants conséquent. Deux séances d'entraînement dirigé sont proposées sous la conduite de Maxime, entraîneur diplômé d'État le lundi à 19h30 pour les joueurs engagés dans la compétition et le jeudi à 20h notamment pour les débutants. Ce dernier créneau pourrait donc être un excellent point de départ pour celles et ceux qui souhaitent se lancer. Les séances de jeu libre restent ouvertes le mardi à 19h et le vendredi à 17h, pour progresser à son rythme et partager quelques échanges entre adhérents.

### Et toujours le dimanche en famille !

Le dimanche matin, de 10h à midi, le gymnase est ouvert au jeu libre : une occasion de venir jouer en famille ou entre amis, petits et grands réunis. Pour seulement 70 € par personne pour toute l'année, l'adhésion de base à l'association permet notamment aux familles de profiter ensemble de ce créneau convivial.

*"Alors, que vous soyez jeune, adulte, débutant ou joueur confirmé, il est encore temps de nous rejoindre !"*

# VOLLEY

### Une montée historique au Montgermont Volley Ball Club !

Un été singulier pour l'équipe seniors féminines qui s'est étoffée avec l'arrivée de nouvelles joueuses sur les différents postes. En juin, l'équipe se classe 2<sup>e</sup> de sa poule après une brillante saison en Nationale 3, en juillet, la fédération lui propose de monter en Nationale 2 ! Une première pour cette équipe.

Premiers matchs à domicile de l'équipe 1- salle des Courtines : samedi 10/10 : MVBC 1 / US Chambray-St Cyr VB



L'équipe de Nationale 3

# HAND

## Une saison riche en projet pour le CMG sur Ille

Avec près de 280 licenciés, le CMG sur Ille handball souhaite confirmer son ambition : être bien plus qu'un club sportif, en contribuant pleinement à la vie locale et au lien social entre les habitants des trois communes : Montgermont, Saint-Grégoire et La Chapelle-des-Fougeretz.

Le club accueille chaque année des pratiquants de tous âges, du baby-hand aux équipes seniors, ainsi qu'une section loisirs. Cette diversité fait la richesse du CMG Handball, qui s'appuie sur des valeurs fortes de convivialité, de respect et de partage. Les effectifs restent stables et témoignent de l'attractivité du handball sur le territoire.

### Faire découvrir le handball au plus grand nombre

Afin de permettre à chacun de découvrir ce sport collectif, le club organise régulièrement des opérations portes ouvertes et renouvelle cette saison son opération « Ramène ton copain / ta copine ». Les jeunes peuvent ainsi venir essayer gratuitement le handball avec un ami lors des entraînements.

### Des stages pendant les vacances scolaires

Le CMG Handball proposera plusieurs stages jeunes au cours de l'année, généralement organisés lors de la première semaine des petites vacances scolaires. Ces rendez-vous permettent aux jeunes licenciés de progresser tout en partageant des moments conviviaux avec leurs camarades.

### Une vie associative particulièrement active

Le club entend renforcer son rôle au sein de la vie locale en organisant et en soutenant des événements fédérateurs. Plusieurs initiatives sont d'ores et déjà prévues ou à l'étude pour rassembler licenciés, familles, bénévoles et habitants autour de valeurs de partage et d'engagement, notamment à travers la participation à Octobre Rose sur ses différentes communes.

### Le bénévolat, moteur du club

Comme toute association sportive, le CMG Handball doit son développement à l'implication de nombreux bénévoles. Parents, supporters, anciens joueurs ou simples habitants peuvent contribuer à la vie du club selon leurs disponibilités : accompagnement des équipes, organisation d'événements, arbitrage, communication ou accueil du public.

Le club poursuit également ses efforts en matière de formation afin de renforcer l'encadrement des équipes et de permettre à de nouveaux bénévoles de s'investir dans les meilleures conditions.

Retrouvez toute l'actualité du club sur :

[www.cmg-surillehb.com](http://www.cmg-surillehb.com)

Facebook : CMG sur Ille Handball

Instagram : @cmg\_handball

LinkedIn : CMG sur Ille Handball

TikTok : @cmg-surillehandball

## MONTGERMONT GÉNÉRATIONS CITOYENNES

L'été a été chaud, et pas seulement caniculaire...

Vos élus Montgermont Générations Citoyennes ont défendu le projet d'une cantine avec une cuisine et son cuisinier. Après 1 conseil privé, 2 conseils municipaux avec 2 suspensions de séance, la majorité a voté une cantine sans cuisine sur place. Des aveux étonnants de conseillers de la majorité en séance : nous « n'avons pas tous les éléments », « découvrons les arguments développés ». Nos convictions sont entendues et même partagées, mais ils ne peuvent plus reculer, pris au piège des décisions prises depuis plus de 2 ans...

Nous avons été fidèles à notre programme, nos convictions, nous regrettons ce choix qui donne priorité à la simplification de la gestion communale (pas de recrutement de cuisinier, ni commande des denrées alimentaires, confection des menus), au détriment de l'éducation à l'alimentation des enfants de Montgermont. Quand nous suggérons au dernier conseil que la diététicienne intervienne auprès des enfants pour les sensibiliser sur l'équilibre alimentaire (pas seulement dans une commission avec 5 élèves une fois par an), le Maire retient « la bonne idée », mais pas pendant les repas (pas assez de temps selon lui) ! C'est pourtant à table qu'il faut éveiller aux goûts, prendre plaisir à manger, éduquer !

Le bâtiment de la cantine parlons-en : un seul réfectoire pour tous, primaires et maternels séparés par des claustras, mais c'est promis, pas de problème de bruit ! Des verrières pour l'éclairage naturel, mais qui imagine un seul instant qu'avec l'été caniculaire que nous venons de vivre, il n'y fera pas trop chaud dès que les températures seront un peu élevées ?

Autre grand sujet de la vie démocratique : le règlement intérieur du Conseil Municipal. N'en doutez pas, c'est le socle de la participation citoyenne, de la transparence politique, ... des sujets qui nous sont chers si nous voulons réconcilier les administrés avec leurs représentants. Les élus de la majorité n'ont pas retenu notre proposition d'enregistrement audio ou vidéo des séances du conseil municipal : toute personne qui le souhaite aurait pu prendre connaissance des débats pour se faire sa propre opinion. L'instauration d'un conseil citoyen leur a également semblé inutile, alors qu'il nous semble être un outil efficient de débat et d'apport d'idées. Quelques petites avancées toutefois : le public pourra poser ses questions en début de conseil municipal et n'aura donc plus à attendre l'heure tardive (souvent après 23h). Et la possibilité de nous exprimer sur ½ page plutôt que sur 1/3 de page dans Autour de la Motte. Le compte n'y est pas, le chemin est encore long. Nous nous sommes donc abstenus.

Nous retenons enfin la pénalité de 16600€ que la commune va devoir verser à la demande de la Préfecture. Avec 21.5% de logements sociaux nous ne respectons pas les 25% imposés par la Loi. Il manque 58 logements sociaux, retard qui ne pourra être rattrapé durant le mandat. La pénalité risque d'être annuelle. Au moins 100 000 € sur 6 ans et autant de renoncements... Nous interrogeons la majorité pour comprendre comment le taux imposé peut ne pas être atteint. Aucune réponse ne nous est apportée, nous devons attendre pour avoir les réponses.

## MONTGERMONT ESPRIT VILLAGE

Après la pause estivale, nous revenons vers vous pour exprimer notre volonté de poursuivre notre engagement électoral en relayant l'action municipale et en affirmant nos attentes.

**Un été riche pour les enfants** : Nous souhaitons ici saluer la richesse et la diversité des activités estivales proposées par les Francas. Ces animations ont offert aux jeunes des moments de découverte et de loisirs. Nous remercions les équipes qui participent ainsi à faire vivre notre commune durant l'été.

**Canicule, tirer les enseignements et anticiper** : Les épisodes de fortes chaleurs nous rappellent la nécessité d'anticiper. Nous espérons que tous les enseignements des dernières canicules ont été pris en compte afin de mieux faire face aux prochains épisodes de chaleur. Une attention particulière doit notamment être portée à la crèche : les conditions d'accueil des tout-petits nécessitent des mesures préventives adaptées et pérennes. Le budget 2027 devra intégrer les provisions prioritaires de dépenses qui s'imposent.

Restaurant scolaire, une décision qui engage la majorité : Le lancement des travaux du restaurant scolaire selon un mode de production des repas déportée est le choix de la majorité municipale. Nous le regrettons. Il est important de le rappeler clairement : Elle en porte l'entière responsabilité, tant pour la décision prise que pour ses conséquences à venir.

Ceci étant dit, nous comptons contribuer de manière très attentive et active à l'élaboration du cahier des charges relatif au futur marché de production et livraison des repas. La qualité et l'équilibre nutritionnel des repas, la sécurité alimentaire, l'origine et la qualité des produits, mais aussi la maîtrise des coûts devront être précisément encadrés. L'enjeu est trop important pour les enfants et les familles pour que nous ne soyons pas pleinement mobilisés.

**Propreté des voies, des attentes à prendre en compte** : La propreté générale de Montgermont demeure un sujet auquel nous sommes attentifs. Le respect des espaces publics est l'affaire de tous. Si les agents communaux œuvrent à leur mesure à leur entretien, il n'en demeure pas moins que certains désordres peuvent subsister du fait des incivilités de quelques uns. Nous continuerons donc à relayer les situations qui dégradent notre cadre de vie et l'image de notre commune.

**Une présence de la gendarmerie à saluer** : Nous nous félicitons de la venue, une fois par mois, de la brigade mobile de gendarmerie sur le marché. Cette présence de proximité favorise les échanges avec les habitants et constitue une initiative utile pour renforcer le lien entre la population et les forces de gendarmerie.

**Éclairage public** : Nous demandons la mise en œuvre complète de la délibération du conseil municipale du 9 juillet dernier, et notamment la prolongation de l'éclairage jusqu'à 22h30.

**Formation des élus au budget** : Cette formation le 12 septembre dernier, très pertinente et éclairante, nous a permis de mieux appréhender les mécanismes budgétaires et les enjeux auxquels la commune doit répondre. Elle doit maintenant se prolonger concrètement. Nous demandons que les pistes d'améliorations en matière de contrôle de gestion soient prises en compte : rendre plus lisible la présentation analytique de l'élaboration du budget pour éclairer les élus dans la prise de décision.

**Nous écrire** : espritvillage.montgermont@gmail.com

## AGIR ENSEMBLE POUR MONTGERMONT

### Un règlement intérieur au service d'une vie municipale partagée

La démocratie locale repose sur la représentation des citoyens. Elle s'est exprimée lors des élections municipales de mars dernier. Elle se vit aussi au quotidien, par l'écoute, le dialogue et la possibilité pour les habitants de participer à la vie de leur commune.

Le règlement intérieur adopté par le conseil municipal garantit le bon fonctionnement démocratique de notre assemblée : information des élus, expression des minorités, questions orales et écrites, fonctionnement des commissions. Il prévoit également une possibilité d'expression directe des habitants avant les séances du conseil municipal, en complément des échanges quotidiens avec les élus et les services municipaux.

Notre démocratie locale s'appuie également sur les comités consultatifs, qui peuvent associer élus et habitants sur des sujets spécifiques. Cette démarche complète des instances existantes associant déjà des citoyens non élus, comme le CCAS ou la commission enfance-jeunesse.

À Montgermont, la participation à la vie locale passe aussi par un tissu associatif particulièrement dynamique. L'Office des sports de Montgermont (OSM) joue ainsi un rôle essentiel dans la coordination des associations sportives et l'animation de la vie sportive communale.

Nous sommes également attachés à une démocratie de proximité. La taille de Montgermont permet des échanges directs et réguliers avec le maire, les adjoints et l'ensemble des conseillers municipaux. Cette proximité repose avant tout sur la disponibilité et l'engagement des élus.

Dans la continuité des actions engagées par les équipes municipales précédentes, nous souhaitons poursuivre notre soutien aux associations et favoriser les initiatives permettant aux habitants d'être pleinement acteurs de la vie locale. Nous préparons également le retour des rencontres de quartier.

**Notre action municipale repose sur la réflexion, le dialogue, le respect, la proximité et la responsabilité, au service de l'intérêt général et de tous les Montgermontais.**

## HOMMAGE

### à Jean-Yves Bellanger Rouault

Par Laurent Prizé, Maire de Montgermont

C'était avec une profonde émotion que nous avons appris le décès d'Yves Bellenger-Rouault, à l'âge de 95 ans cet été.

Né à Décines-Charpieu le 2 juin 1931 (Isère), il vient vivre à Montgermont à l'âge de 11 mois, chez son oncle, Pierre Rouault, couvreur, et sa tante, Angèle Depouez, commerçante. Ils l'adopteront à sa majorité, d'où son nom de famille à l'état civil : Bellenger-Rouault Depouez. Yves Bellenger-Rouault a passé son enfance à la Bégassière puis à la Vizeule.

Avec son épouse, Denise, née Cochet, décédée en 2014, ils ont œuvré ensemble. Elle l'a secondé dans son travail, soutenu dans ses décisions et lui a été d'une aide précieuse, permettant à Yves Bellenger-Rouault de s'engager pleinement au service de l'intérêt général en tant que conseiller municipal aux côtés de Pierre Texier, maire de Montgermont, durant deux mandats (de 1959 à 1965, puis de 1965 à 1971).

Autodidacte passionné, il a consacré une grande partie de sa vie, en prenant de la hauteur dans tous les sens du terme sur les toitures de nos maisons, et a voué un engagement sans faille à l'apprentissage ainsi qu'à la transmission de son savoir. Son intérêt pour les épis de faïtage l'a conduit à devenir un véritable spécialiste de ce patrimoine méconnu. Il a également mis ses compétences au service de la restauration de monuments historiques, contribuant ainsi à créer et à préserver des éléments de notre patrimoine bâti.

Dans un geste de générosité, Yves Bellenger-Rouault a fait don à la commune de Montgermont d'un épi-girouette issu de sa collection personnelle. Cette pièce, aujourd'hui exposée à Espace Évasion Bernard Douard, témoigne de son attachement au patrimoine et de sa volonté de le partager avec tous.

Yves Bellenger-Rouault laissera aussi le souvenir d'un homme de caractère, au franc-parler assumé, sincère et authentique. Sa mémoire exceptionnelle de l'histoire de Montgermont, de ses lieux, de ses habitants et de son évolution faisait de lui un témoin précieux de la vie de notre commune. Nombreux sont ceux qui ont eu le plaisir d'échanger avec lui et d'écouter ses récits, toujours riches d'enseignements et d'anecdotes.

Son engagement, sa passion et son amour de Montgermont resteront gravés dans notre mémoire collective.



SB  2026

# FORUM SENIOR



**VENDREDI 9 OCTOBRE**  
**14h-17h**

Conférence  
Rencontres  
échanges  
ateliers  
café...



MONTGERMONT  
Espace Évasion B. Douard

